**Mention d’information obligatoire : LA PROTECTION DE VOS DONNEES (RGPD)**

L'ARS Occitanie procède à un traitement de vos données à caractère personnel, ayant pour finalité la gestion des déclarations des programmes d’ETP (Education Thérapeutique du Patient). Ce traitement est mis en œuvre sur le fondement des articles L-1161-1 à L1161-6, R1161-3 à R 1161-7 et R1521-6 du Code de la Santé Publique ainsi que des articles 6-1-c ("le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis") et 6-1-e (« Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement ») du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données - Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.)

Les données à caractère personnel vous concernant sont conservées sur la durée de déclaration ou d’autorisation du programme ETP, plus une durée de conservation complémentaire de 10 ans, à l’issue de laquelle les dossiers seront versés aux archives départementales.

Elles ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants :

* Services compétents en la matière au sein de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,
* A leur demande un des partenaires extérieurs (personnes morales au sens juridique, soit CHU, ESPIC ayant une UTEP, autres ARS), pour un partage de connaissances en matière d’éducation thérapeutique
* Le public : les coordonnées du coordonnateur sont publiées sur le site [www.mon-etp.fr](http://www.mon-etp.fr) et <http://mon-annuaire-etp.fr/recherche.php>.

Par ailleurs, pour réaliser ce traitement, l’ARS Occitanie fait appel aux acteurs suivants (sous-traitants) :

* L’Association SETSO : Chargée de réaliser des invitations à des sessions d’information ou de formation relatives à la procédure « programme ETP ».

* La DINUM (Direction interministérielle du Numérique) : Qui met à disposition le site <https://www.demarches-simplifiees.fr/>

* Le CREAI-ORS : Qui est en charge d’enregistrer les données dans la base OSCARS (<https://www.oscarsante.org/occitanie/etp>)

Conformément au RGPD et à la loi n°78 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (Loi Informatique et Libertés), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de vos données.

Vous disposez également du droit d’opposition, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à la communication de vos coordonnées (mails) à l’association SETSO.

Vous pouvez exercer ces droits, en vous adressant à la Déléguée à la Protection des Données de l'ARS Occitanie, à l'adresse suivante :

Par mail à l'adresse

ARS-OC-DPO@ars.sante.fr

Ou

Par voie postale :

Agence Régionale de Santé Occitanie

Déléguée à la Protection des Données

26-28 Parc du Millénaire

1025, rue Henri Becquerel

CS 30001

34067 Montpellier Cedex 2

Vous disposez, par ailleurs, d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du Règlement Général sur la Protection des Données et de la Loi Informatique et Libertés.